



SOUCIA (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Clairvaux ; succursale dont dépend Thoiria ; à 4 km de Clairvaux et 28 de Lons-le-Saunier. Altitude: 612^m.

La commune de Champsigna a été réunie à celle de Soucia le 23 janvier 1822.

Le territoire est limité au nord par Soyria et Clairvaux, au sud par Thoiria, à l'est par Châtel-de-Joux et à l'ouest par Barésia. La Grange de Courancia, les Fermes du Sauget et la Maison de la Serra font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 27, de Salins à Dortans ; par les chemins vicinaux tirant à Champsigna, à Thoiria, à Châtel-de-Joux, et de Champsigna à Piételle, à Clairvaux, à Auge et à Soyria ; par les biefs de Longefin, de Barésia ou de la Serra et le ruisseau de la Fontaine de Piley.

Le village est divisé en plusieurs quartiers: l'un, dit le *Quartier Haut*, occupe une éminence et domine le vallon de la Serra et les plaines de l'Ain ; l'autre, dit *Quartier sur la Cour*, est dans le fond d'un vallon, et le *Quartier Belat* est traversé par le chemin de grande communication de Salins à Dortans.

Population : en 1790 : de Soucia, 302 habitants ; de Champsigna, 149 ; population réunie en 1845, 301 ; en 1851, 311, dont 144 hommes et 167 femmes ; population spécifique par km carré, 23 habitants ; 76 maisons, savoir : 52 à Soucia et 24 à Champsigna ; 76 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1706.

Vocable : saint Georges.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Soucia a reçu les cotes 5 E 417/3 à 8. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 7071 à 7079, 3 E 8302, 3 E 10501 à 10503 et 3 E 12692. Tables décennales : 3 E 1172 à 1180.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1072 et 1073, 2 Mi 500, 2 Mi 1192, 2 Mi 1927 et 1928, 5 Mi 7 et 5 Mi 1183.

Les habitants émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1833 : surface territoriale 1237^h 60^a divisés en 3223 parcelles que possèdent 250 propriétaires, dont 69 forains ; surface imposable 1226^h, savoir : 381^h en bois et prés-bois, 332 en terres labourables, 325 en pâtures, 162 en prés, 13 en broussailles, 9^h 58^a en friches et murgers, 2^h 49^a en sol et aisances de bâtiments et 1^h 03^a en jardins, d'un revenu cadastral de 9.364 fr. ; contributions directes en principal 2.452 fr.



Le sol, d'une moyenne fertilité et craignant la sécheresse, produit du froment, du maïs, de l'orge, du méteil de seigle et de froment, peu d'avoine, du méteil de pois et fèves, des pommes de terre, peu de fruits, du foin, du trèfle et de l'esparcette.

Le produit des céréales excède la consommation locale.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour 0/0.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches et quelques porcs ; 20 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des sablières, de la marne et de la bonne pierre ordinaire à bâtir et de taille, de couleur bleuâtre.

Il y a un chalet à Soucia dans lequel on fabrique annuellement 11.000 kg de fromages, façon Gruyère ; il y en a un autre à Champsigna auquel est réuni Soyria, et où l'on en fabrique 5.500 kg.

Les seuls patentables sont : 1 aubergiste et 1 épicier.

Biens communaux : une église ; un cimetière au nord et en dehors du village, érigé en 1838 ; un presbytère près de l'église ; une maison commune, bâtie en 1838, renfermant la salle de la mairie, les logements pour un instituteur et une institutrice et deux salles d'étude, fréquentées en hiver par 20 garçons et 25 filles, et 253^h 61^a de pâtures, bois et terres, d'un revenu cadastral de 425 fr. La section de Champsigna a 137^h 01^a de pâtures, bois et terres, d'un revenu cadastral de 383 fr. 44 c.

Bois communaux : Soucia possède 74^h 83^a de bois-sapins ; coupe annuelle, 40 arbres ; Champsigna, 49^h ; coupe annuelle, 35 arbres.

Budget : recettes ordinaires 2.877 fr. ; dépenses ordinaires 2.811 fr.

NOTICE HISTORIQUE

A l'extrémité méridionale des deux lacs de Clairvaux, s'élève la montagne conique de la Rochette, du sommet de laquelle on domine les plaines de l'Ain et les aspérités du Mont-Jura. Une gorge étroite sépare ce rocher d'un mamelon moins élevé. C'est dans ce défilé que s'engageait une voie antique, appelée la *Vie Blanche*, qui, partant de Clairvaux, traversait le pont d'Augeon, gravissait la colline à l'ouest des lacs et passait par Soucia et Meussia pour aboutir à Mauriana, la ville d'Antre, Condat et Genève. Un autre chemin, dit le *Chemin de Saint-Claude*, partant de Condat, traversait Saint-Lupicin, Ravilloles, les Crozets, Ronchaux, Étival, Châtel-de-Joux, s'engageait dans la gorge de Giron que défendaient le château Charbonel, *castrum Carbonis*, et le *château des Sarrazins*, et tendait à Meussia pour aboutir, par Soucia et la gorge de la Rochette, au Pont-de-Poitte et à Lons-le-Saunier.

Le quartier supérieur de Soucia est assis sur un roc à la naissance du vallon de la Serra, et Champsigna se déploie derrière un monticule, au débouché de ce vallon dans le bassin de l'Ain.

Les antiquités celtiques et romaines trouvées au bord des lacs de Clairvaux, les retranchements encore visibles sur la montagne de Barésia, à gauche de l'Ain, et ceux qui précédèrent le château féodal de la Rochette, les nombreux *tumuli* qui jonchent le sol de Thoiria, Soyria, Barésia et Champsigna, le tracé de la *Vie Blanche*, ne peuvent laisser aucun doute sur l'ancienneté de Soucia et Champsigna. Le nom latin de ce dernier lieu, *Campus Signi*, le Champ du Signal, paraît confirmer l'importance du rôle que la tradition attribue à la vigie romaine de la Rochette, où, dit-on, s'allumait en temps de guerre un grand feu pour indiquer partout l'approche des ennemis.

L'histoire de Soucia commence par une légende. Un horrible dragon désolait les deux rives de l'Ain. Pour calmer sa fureur, les habitants de Soucia firent avec lui un pacte d'après lequel ils devaient lui offrir chaque année les deux plus jolies filles du village pour les dévorer. Les jeunes gens, se voyant enlever successivement toutes leurs fiancées, résolurent, dans leur désespoir, de tuer le monstre. Plusieurs fois ils l'atteignirent et le percèrent de coups, mais l'animal buvait le sang qui sortait de ses plaies et renaissait à la vie, plus fort et plus glouton qu'auparavant. Ils furent enfin délivrés de ce monstre par saint Georges. Ce saint envoya, le jour de sa fête, une forte gelée qui glaça le sang que le dragon perdait par une blessure qu'on venait de lui faire. En reconnaissance de cet heureux événement, on bâtit une église qui fut dédiée au libérateur. Saint Georges est en effet le patron de Soucia.



Des légendes de cette nature se racontent dans plusieurs autres localités de France, notamment en Bretagne ; mais il est une autre croyance qui se perpétue dans ce village et dont nous ne pouvons découvrir l'origine. On prétend que la côte de Charia est remplie de clochettes sonores qu'on enlève sans difficulté, mais qui retournent toujours au lieu où elles ont été prises. A peine sont-elles entrées dans une maison qu'elles disparaissent.

Une bulle du pape Urbain II, du 5 des calendes de janvier 1090 (n. st.), confirma à l'abbaye de Baume les églises de Soucia, Auge et Poitte, *ecclesias Solciaci, Aquensis et Pictensis* ; cependant on voit, en 1111, Guillaume d'Arguel, archevêque de Besançon, disposer de la première en faveur de l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux, et, en effet, le chambrier de ce monastère en eut toujours le patronage. L'empereur Frédéric-Barberousse recensa encore, dans son diplôme de l'an 1184, parmi les possessions de la même abbaye, les deux églises de la Rochette et la chapelle de Barésia, (*ambus ecclesias de Rochetta cum capella de Barasiaco*). Dans quel but auraient pu avoir été bâties deux églises à la Rochette, où il n'y eut jamais qu'une faible agglomération d'habitants ?

Nous pensons qu'il faut traduire le passage de cette charte par *les deux églises dites à la Rochette*, et l'appliquer à deux contrées différentes de ce nom. Nous avons en effet trouvé dans un procès-verbal dressé en 1740 par Rougemont, arpenteur attaché à la réformation des bois affectés aux salines de Montmorot, la mention d'une chapelle ruinée qui devait se trouver à l'angle d'un bois entre Thoiria et Coyron, dans un lieu dit à *la Rochette*.

Seigneurie : Soucia et Champsigna dépendaient en toute justice de la baronnie de Clairvaux. Les habitants étaient soumis aux mêmes charges féodales que ceux de cette ville. Ils avaient des droits d'usage très étendus dans la forêt de la Joux de Soucia, et prétendaient même être propriétaires de cette forêt. Ils soutinrent, à cette occasion, contre les princes de Bauffremont, un long procès qui ne se termina qu'au commencement de ce siècle par un cantonnement.

Plusieurs meix étaient tenus féodalement par les seigneurs de la Rochette, par la famille de ce nom, celles de Corens et de Binans. Le fief du *meix Girard* appartenait, en 1767, à François-Marie Boisson, conseiller-maître à la chambre des comptes de Dole, et avait été possédé antérieurement par Anne Charnage de la Tour, épouse de Charles de Dillon, en qualité d'héritière de noble Pierre Charnage, son père.

Seigneurie de la Rochette : Elle relevait de la baronnie de Clairvaux et comprenait un château, un village bâti à ses pieds, aujourd'hui détruit, des meix épars à Soucia, Champsigna, Barésia, Thoiria, Meussia, Étival et Giron (village disparu).

Seigneurs : Le château de la Rochette appartenait, dans l'origine, aux seigneurs de Beauregard. Odon, sire de Beauregard, en fit hommage, en 1252, à Ponce III, sire de Clairvaux, et, en 1300, Humbert d'Aria y remplit le même devoir pour moitié de cette même forteresse. En 1790, les ruines du château et la grange de la Rochette étaient la propriété de MM. Pourcheresse, de Besançon, seigneurs de Fraisans.



Le château était bâti sur la pointe de la montagne et se composait d'un donjon au nord et d'une maison-forte. au sud. De larges et profonds fossés creusés dans le roc vif en défendaient l'accès. Il ne reste plus que de rares vestiges de ces constructions.

Le village était bâti au pied oriental de la montagne. La grange du château, qui seule était restée debout, a été démolie peu de temps après la révolution. Aucun document ne fait connaître à quelle époque remonte la ruine du château, de l'église et du village de la Rochette. On croit qu'elle date du temps des guerres de Louis XI.

Prévôté : Une famille noble a porté le nom de la Rochette et occupait une tour fortifiée sur le mamelon qui est proche de la montagne du château. Elle jouissait de la prévôté du village. *Guy*, fils de Rodolphe de la Rochette, et *Humbert* de la Rochette, son oncle, vivaient en 1181 ; ils formèrent deux branches, surnommées l'une *Bochard* et l'autre *Richenon* ; Hugues, dit Bochard, vivait en 1212 ; Girard, Rodolphe et Aymon Richenon, en 1244 ; Pierre et Humbert Richenon firent de nombreuses donations à l'abbaye de Saint-Claude en 1265, surtout de leurs portions de dîmes sur Soucia et de leurs droits d'avènerie sur Meussia et Giron.

Évènements divers : La peste de 1636 fit tellement de ravages à Soucia et à Champsigna, qu'il ne resta dans ces deux villages que neuf habitants. C'est à cette époque que fut abandonnée la scierie que faisait mouvoir le ruisseau de la Serra. Elle occupait la place sur laquelle fut bâti, en 1801, un moulin qui ne fonctionne plus. Deux incendies, survenus en 1829 et le 12 août 1833, ont détruit dix maisons à Soucia.

Église : L'église actuelle de Soucia a été bâtie en 1781, sur remplacement de l'ancienne, et dédiée à saint Georges. Elle se compose d'un clocher couronné par un dôme, de trois nefs, d'un chœur polygonal éclairé par des verrières de couleur, et d'une sacristie. Trois piliers carrés, décorés de pilastres, séparent de chaque côté la grande nef des collatérales. Cette église, ornée avec goût, est la plus jolie de toutes celles du canton de Clairvaux.

La paroisse de Soucia était autrefois très vaste ; elle comprenait, outre le village chef lieu, Champsigna, Thoiria, Barésia et Étival.

Curiosités naturelles : On remarque à Soucia le joli vallon de la Serra. A sa naissance se trouve une grotte d'où s'échappe un ruisseau qui tombe en formant mille petites cascades. Le canal de ce ruisseau paraît se prolonger souterrainement jusqu'à la double source de Buron, qui alimente le lac supérieur de Clairvaux. Ce qui le prouve c'est que si l'on obstrue l'ouverture du canal qui se rend au lac, le ruisseau de la Serra devient très abondant.

Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1840. — Archives de la préfecture du Jura.